

CIL VILLETTÉ-PAUL BERT

« *Vivre notre quartier* »

Maison de quartier,

263, rue Paul Bert, 69003 LYON

Déclaré en Préfecture sous le numéro **W691056416**

Courriel : cil_villette_pb@yahoo.fr

Site internet : cil-villettepaulbert.org

Réunion mensuelle du C.I.L.

Maison de quartier, le mardi 10 septembre 2019 à 20h

Etaient présents : Mmes, MM. Ghislaine Anding, Chantal Arnaud, Michel Berthomier,

Christine Bouchekoura, Michel Catheland, Sylvie Dubois, Benoît Ferry, Sylvine Guillon, Bernadette Lebeau, Philippe Lewita, Michel Lirola, Josyane Locatelli, Jean- Mehdi Loukili, Marie-France Lutin, Elise Maola, Elisabeth Maurin, Odile Meunier, Bernard et Chantal Michet, Bernard Pichon, Gilles Vitalis,

Excusés : Mmes, MM. Noëlle Balassa, Eliane Bartoli, Bernard Conus, Georges Guillier, Marie-Claude Roustand.

En préambule de la réunion, Bernard Pichon, président, souhaite la bienvenue aux membres présents et redit son désir de voir le CIL s'engager avec énergie et détermination sur tous les sujets qui ont trait au cadre de vie des habitants de notre quartier. Puis il évoque la mémoire de **Georges COL**, récemment décédé, et qui fut de nombreuses années un membre très actif du CIL-Villette Paul-Bert, en assurant notamment la tâche de trésorier.

1 - Clinique Emilie de Vialar.

a) Lettre de Madame Panassier du 29 octobre 2018.

Depuis un an, les riverains et le Cil Villette Paul-Bert se préoccupent des nuisances et des atteintes à la qualité du cadre de vie qu'engendrent les travaux conduits à la clinique Emilie de Vialar et aux abords, notamment le chantier lié au projet d'immeuble conduit par le promoteur COGEDIM.

On relira utilement **en annexe 1** ce qu'écrivait voici presque un an (octobre 2018) Madame Panassier, maire du 3ème arrondissement.

b) Rencontre du 16 juillet 2019: Madame Panassier, maire du 3ème a reçu ce jour-là le CIL Villette Paul Bert (Bernard Pichon et Michel Catheland) en présence de Messieurs Ludovic Boyron, *directeur de la SPL Part-Dieu* et Guillaume Bruge, *chargé de communication à la SPL Part-Dieu* :

Parmi les sujets évoqués... la clinique Emilie de Vialar. (cf ci-après un extrait du compte-rendu de la réunion) :

« ...Nous avons évoqué le devenir de la Clinique Emilie de Vialar, du PARI et des parcs qui jouxtent ces bâtiments. Nous avons tenu informée Madame Panassier de ce qu'un collectif de riverains mécontents (notamment de la rue Saint-Eusèbe) était en cours de constitution et que le CIL apporterait son soutien à ce collectif.

Elle a tenu à rappeler qu'il s'agissait là d'un projet privé et non d'un chantier sur espace public. Elle a confirmé qu'elle avait émis un avis favorable pour le permis de construire qui est signé ces jours-ci (semaine du 15 au 20 juillet.) Elle a confirmé que les arbres restants, cèdres notamment, seraient préservés (cf son courrier de réponse du 29 octobre 2018). Elle a précisé qu'elle avait exigé du promoteur qu'il s'adjoigne les services d'un paysagiste pour conduire son projet, ce qu'il a accepté.

Nous avons invité Madame le Maire à venir à notre réunion mensuelle du CIL de septembre (ou un autre jour de septembre, en fonction de son calendrier...l'heure venue, je préciserais les choses), pour parler de ce chantier de la clinique Emilie de Vialar (cf le message du Président à Mme Panassier ce 17 juillet). (cf **en annexe 2**)

Elle a insisté fortement pour dire que ce serait là **une réunion de présentation et d'information** et non de concertation, précisément parce qu'il s'agit d'un projet privé pour lequel la Mairie n'est pas maître d'œuvre. »

b) Invitation à la réunion d'information du mercredi 18 septembre à 18h30.

« Message du 03/09/19 09:37 > De : "LALEVEE Emilie" A : Undisclosed recipients:;

Objet : RE: réunion d'information sur le projet E. de Vialar - confirmation du lieu

Mesdames, Messieurs, Je reviens vers vous. Je vous confirme que **cette rencontre aura lieu le mercredi 18 septembre à 18h30, Mairie du 3e, Salle Eugène Brouillard.** L'accès principal de la Mairie étant fermé après 16h45, l'entrée se fera par la porte située **au 215 rue Duguesclin.**

Cordialement. Emilie LALEVEE: Assistante de Mme. Catherine PANASSIER »

N.B. : B. Pichon ne pouvant assister à cette réunion, c'est Jean-Mehdi Loukili, vice-président, qui parlera au nom du CIL. D'autres membres du conseil seront présents à la réunion et il est rappelé que, bien sûr, cette réunion est publique et donc ouverte à tous.

Affaire à suivre, notamment lors de notre prochaine réunion mensuelle du mardi 8 octobre.

2 - Diverses réunions .

Lundi 16 septembre : Bernard Pichon représentera le CIL à l'AG de concertation de l'UCII en présence du président et des techniciens de la Métropole. Il espère une réponse à la question écrite que nous avons posée en vue de cette réunion et qui a trait à ce que la Métropole entend faire pour lutter contre le réchauffement climatique, notamment en ce qui concerne un meilleur développement et organisation des transports urbains.

Mardi 17 septembre : Josyane Locatelli représentera le Cil à la réunion préparatoire du CICA du **mardi 5 novembre prochain** avec les autres associations de notre quartier. Cette réunion a pour objet de choisir le thème du CICA. Plusieurs personnes suggèrent que ce CICA puisse traiter de la cohabitation pas toujours simple dans l'espace public des piétons, automobilistes, cyclistes, usagers des trottinettes et autres gyropodes...

Le CIL s'interroge notamment, sur l'existence ou non d'un plan de développement des pistes cyclables... Josyane se fera l'écho de cette attente.

Rencontre entre Mr Sacha Zeguerman et B.Pichon :

Mr Zeguerman, étudiant en master 2 d'urbanisme et qui habite la « Résidence Part-Dieu », rue du Lac, était curieux de savoir, dans le cadre de la préparation de son mémoire, ce que le CIL pensait de la densification urbaine à la Part-Dieu. B. Pichon l'a donc reçu et a développé devant lui l'idée que cette densification galopante, malheureusement, n'était pas accompagnée en temps et en heure de la création des structures indispensables (écoles, crèches, voies nouvelles, espaces verts, transports, enfin tout ce qui contribue à la qualité de la vie des 25.000 habitants de Villette-Paul Bert.)

3 - Propreté du quartier : la préoccupante situation du parc Jugan

Tout le monde a noté que des migrants – albanais notamment – s'étaient à nouveau installés au parc Jeanne Jugan depuis début juillet, sans toutefois créer de campements de tentes comme ce fut le cas jadis ou naguère. Mais, une fois encore, cette présence se vit dans des conditions d'hygiène déplorables et constitue une réelle nuisance pour les riverains ou les nombreux usagers du parc. Saisie de la question par Bernard Pichon, Madame Panassier, Maire, étudie le problème et réfléchit aux solutions à envisager. Affaire à suivre...

^

Toujours sur les questions de propreté, rappel :

Demandes et réclamations : ayez le réflexe GRECO !

Pour toute demande d'intervention relatives à la voirie, l'eau, l'assainissement, la propreté, pensez au GRECO !

GRECO (Gestion des REclamations COmmunautaires) est une plate-forme téléphonique mise en place par le Grand Lyon pour prendre en compte les demandes d'intervention des habitants et des mairies relatives à la voirie, l'eau, l'assainissement, la propreté.

Pour demander une information ou signaler un problème, vous pouvez utiliser les moyens suivants :

- . Remplir un formulaire de demande en ligne sur le site www.grandlyon.com/pratique/nous-contacter.html**
- . Téléphoner au 04 78 63 40 00**

4 - Journées du Patrimoine . Josyane Locatelli nous tient informés de ce que le Conseil de Quartier, à la faveur des journées du Patrimoine, organise une exposition **sur l'histoire et l'architecture du quartier**. Ce sera donc le samedi 21 septembre, de 10 à 17h, au théâtre des Asphodèles, 17 bis, rue Saint-Eusèbe, Lyon 3ème. L'entrée est libre et gratuite. (*cf le tract en annexe 3*)

Pour Info: le CIL sera présent dimanche sur le marché Gabillot, pour informer les habitants de nos actions concrètes...

Michel CATHELAND, Secrétaire, le mercredi 11 septembre 2019

**La prochaine réunion mensuelle du C.I.L. se tiendra à la maison de Quartier
le mardi 8 octobre 2019, à 20h.**

